

Procès-Verbal

Conseil Municipal du 9 Juin 2023

Vendredi 9 juin 2023 à 19 heures, en application des articles L. 2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal de la commune de CHAS s'est réuni en nombre prescrit par la loi, au sein de la salle des fêtes, sous la présidence de Mme DUTHEIL Bernadette.

Présents : Mme DUTHEIL Bernadette, M. MILLON Julien, Mme VILLENEUVE Catherine, Mme HUGUET Brigitte, M. ROCHE Denis, M. DORCHIES Sébastien et Mme BANVILLET Cécile.

Excusés : M. MANNEVILLE Raphael qui a donné procuration à Mme DUTHEIL Bernadette, M. BELGARDE Joseph et Mme CHAUFOUR Sandrine.

Mme HUGUET est élue secrétaire de séance.

Madame Le Maire informe le Conseil qu'il convient de désigner les délégués du Conseil Municipal et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le 24 septembre 2023.

1. Désignation des délégués du Conseil Municipal et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu l'arrêté n°20230787 en date du 23 mai 2023 ;

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, à l'élection du délégué titulaire et de trois délégués suppléants pour l'élection des membres du collège électoral sénatorial dans le cadre des élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023.

Désigne :

- Madame DUTHEIL Bernadette déléguée titulaire
- Madame HUGUET Brigitte 1ère déléguée suppléante
- Madame VILLENEUVE Catherine 2ème déléguée suppléante
- Madame COUPERIER Julie 3ème déléguée suppléante

Et transmet cette délibération à la préfecture.

La séance a été levée à 20h10

Le secrétaire de Séance,

Brigitte HUGUET



Le Maire,

Bernadette DUTHEIL